

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Mairie de Saint-Benoît

21 bis rue Georges Pompidou

B.P. 61

97470 Saint-Benoît

Téléphone : 02.62.50.88.00

Adresse internet : <http://saint-benoit.re>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Marché de fourniture pour l'acquisition et la livraison de véhicules pour la Commune de Saint-Benoit - Années 2023-2024 - Le marché a pour objectif d'acquérir différents véhicules pour les besoins des services de la Commune de Saint-Benoit

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Territoire de la Commune de Saint-Benoît

Code NUTS : FRY4

CPV global à la consultation

CPV principal : 34115000-6

CPV propre à chaque lot

lot n°1 : CPV principal : 34113200-4

lot n°2 : CPV principal : 34144000-8

lot n°3 : CPV principal : 34115000-6

lot n°4 : CPV principal : 34114000-9

lot n°5 : CPV principal : 34114000-9

lot n°6 : CPV principal : 34114000-9

lot n°7 : CPV principal : 34114000-9

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Le montant global estimé de l'accord-cadre est de 992 400.00 euros HT

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Véhicules 4x4

Estimation ou fourchette : 49600 euros HT

Informations complémentaires : Montant minimum : 24 800,00 € HT

Montant maximum : 49 600, 00 € HT

Lot n°2 Citadine 5 portes segment B ou B2

Estimation ou fourchette : 82500 euros HT

Informations complémentaires : Montant minimum: 16 500,00 € HT

Montant maximum: 82 500, 00 € HT

Lot n°3 Citadine électrique 5 portes segment B1 ou B2

Estimation ou fourchette : 331200 euros HT

Informations complémentaires : Montant minimum: 36 800,00 € HT

Montant maximum: 331 200, 00 € HT

Lot n°4 Véhicules utilitaires type fourgonnette entre 5m3 et 8 m3

Estimation ou fourchette : 138000 euros HT

Informations complémentaires : Montant minimum: 23 000,00 € HT

Montant maximum: 138 000,00 € HT

Lot n°5 Fourgon tolé

Estimation ou fourchette : 27600 euros HT

Informations complémentaires : Montant minimum: 27 600, 00 € HT

Montant maximum: 27 600, 00 € HT

Lot n°6 Camions double cabine 3,5T réhausse ridelle grillagée

Estimation ou fourchette : 193500 euros HT

Informations complémentaires : Montant minimum: 32 250,00 € HT

Montant maximum: 193 500, 00 € HT

Lot n°7 Camion 19 T

Estimation ou fourchette : 170000 euros HT

Informations complémentaires : Montant minimum: 170 000, 00 € HT

Montant maximum: 170 000, 00 € HT

Pour le Lot n°1 Véhicules 4x4

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 24 800.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 49 600.00 euros HT.

Pour le Lot n°2 Citadine 5 portes segment B ou B2

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 16 500.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 82 500.00 euros HT.

Pour le Lot n°3 Citadine électrique 5 portes segment B1 ou B2

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 36 800.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 331 200.00 euros HT.

Pour le Lot n°4 Véhicules utilitaires type fourgonnette entre 5m3 et 8 m3

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 23 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 138 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°5 Fourgon tolé

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 27 600.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 27 600.00 euros HT.

Pour le Lot n°6 Camions double cabine 3,5T réhausse ridelle grillagée

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 32 250.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 193 500.00 euros HT.

Pour le Lot n°7 Camion 19 T

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 170 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 170 000.00 euros HT.

L'acheteur exige le chiffrage de variantes mais les variantes proposées par l'opérateur économique ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 12 mois.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant de l'accord-cadre est de 5 %
Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

Pour le lot n°1 :

Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°2 :

Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°3 :

Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°4 :

Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°5 :

Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°6 :

Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°7 :

Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 6 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation de l'accord-cadre public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un accord-cadre public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes qui ont entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel de l'acheteur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de leur donner un avantage indu lors de la procédure de passation de l'accord-cadre public, ou ont fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur participation préalable directe ou indirecte à la préparation de la procédure de passation de l'accord-cadre public, ont eu accès à des informations susceptibles de créer une distorsion de concurrence par rapport aux autres candidats, lorsqu'il ne peut être remédié à cette situation par d'autres moyens.

L'acheteur exclut les personnes à l'égard desquelles l'acheteur dispose d'éléments suffisamment probants ou constituant un faisceau d'indices graves, sérieux et concordants pour en déduire qu'elles ont conclu une entente avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens. Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation de l'accord-cadre public ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation de l'accord-cadre public.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité technique et professionnelle :

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

Procédure : Appel d'offres ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : MP20230002

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 8 Mars 2023

Date limite de réception des offres : 11/04/2023 à 12:00 (heure locale)

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif : virement bancaire.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

pour le lot n°7 Camion 19 T :

plateau nu sur berce avec une grue (4T à 4m) longueur disponible restante 3,5 m;

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour l'accord-cadre ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Saint-Denis de La Réunion
Service pour renseignements sur recours
Mairie de Saint-Benoît
Direction des Affaires Juridiques
21 bis rue Georges Pompidou
97470 Saint-Benoît
Tél: 0262508800

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). Ce document d'habilitation, transmis électroniquement à l'acheteur, est signé par les autres membres du groupement. Cette signature peut être électronique. Elle peut aussi être manuscrite et le document d'habilitation scanné, dans ce cas l'original pourra être exigé par l'acheteur en cas d'attribution.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.